

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° DN169

présenté par

M. Bru, Mme Lingemann, M. Blanchet, M. Cubertafon, Mme Thillaye, M. Lainé et Mme Poueyto

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

À la fin de l'alinéa 16, substituer au mot :

« compétiteurs »

le mot :

« adversaires ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement permet de mieux définir le défi à surmonter en qualifiant plus précisément ceux qui chercheraient à nuire à la France.